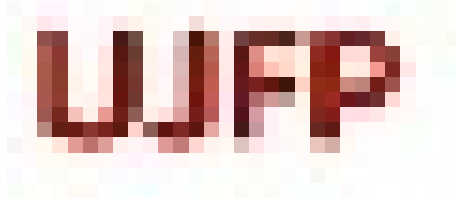


<http://www.ujfp.org/spip.php?article2128>



# Lettre ouverte à Monsieur le Chef du gouvernement du Maroc

- BDS - Les actions BDS -



Date de mise en ligne : lundi 30 janvier 2012

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

**Monsieur le Chef du gouvernement,**

**Après les salutations d'usage et les félicitations pour votre nouveau gouvernement, la demande que vous adresse aujourd'hui l'initiative BDS Maroc est de celles qui n'exigent pas d'autre ressource que celle de la fidélité aux options fondamentales et de la grande majorité des citoyenNEs marocainEs : la solidarité concrète à la noble cause de la Palestine.**

A l'instar du gouvernement de l'Arabie Saoudite, il est nécessaire et urgent que notre pays réponde à l'appel lancé par la société civile palestinienne le 09 Juillet 2005, dit « appel BDS ».

B pour boycott. D pour désinvestissement et S pour Sanctions. (voir Annexe)

Sollicité par la campagne BDS et par l'Autorité Palestinienne d'appliquer les décisions du sommet de Khartoum de 2006, appelant au boycott des sociétés ALSTOM et VEOLIA pour leur contribution à l'entreprise de « judaïsation » d'Al Qods, le gouvernement saoudien a exclu la société ALSTOM du concours pour la réalisation du train rapide entre La Mecque et Médine.

Le Maroc préside le comité al Qods. Ses liens historiques concrets avec la Palestine sont séculaires (de Harat al Maghariba aux martyrs marocains tombés au champ d'honneur pour la Palestine). Il est impératif que notre pays, tant au niveau officiel que populaire, se place au niveau de solidarité que les circonstances exigent.

Or, à l'inverse, au niveau officiel, nous assistons à la persistance de contacts politiques et diplomatiques, à la collaboration militaire, et à l'augmentation des échanges commerciaux, académiques et culturels avec Israël, par exemple :

- ▶ La compagnie officielle israélienne ZIM, depuis sa création, transporte pour le compte de l'entreprise sioniste des armes et des équipements militaires qui servent son projet séculaire de nettoyage ethnique de la Palestine. Ses containers entrent au Maroc et en sortent comme en territoire conquis !
- ▶ La compagnie aérienne ELAL transporte aussi des armes et du matériel de guerre pour le compte de l'armée sioniste. Elle a reçu l'année dernière la permission de survoler le Maroc pour ses avions à destination de l'Amérique Latine.
- ▶ Les semences israéliennes sont depuis de longues années homologuées par le Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire et les systèmes d'irrigation israéliens sont largement distribués. Tout cela sans considération des ressources qu'un tel commerce procure à l'entreprise sioniste.
- ▶ Les échanges se multiplient entre les établissements universitaires marocains et les institutions académiques israéliennes dont la participation à la satisfaction des besoins de l'armée sioniste est établie.
- ▶ Les invitations de participants aux manifestations culturelles en Israël deviennent courantes, contribuant à embellir la devanture « civilisée » de l'entreprise d'épuration ethnique sioniste.
- ▶ L'invitation de la criminelle de guerre Tzipi Livneh à Tanger en 2009 au moment où un mandat d'arrêt international était lancé contre elle par un tribunal de Londres fut une provocation insultante contre le peuple marocain.
- ▶ En 2010, le drapeau frappé de l'étoile de David a été hissé à Agadir, à l'occasion de la présence d'une équipe sportive israélienne.

Ceci pour ne citer que quelques exemples les plus visibles.

C'est pourquoi l'initiative BDS Maroc, en s'adressant au gouvernement, demande que les mesures d'urgence suivantes soient prises :

## Lettre ouverte à Monsieur le Chef du gouvernement du Maroc

---

- ▶ Cesser tout commerce avec Israël.
- ▶ Appliquer les résolutions prises au sommet arabe de Khartoum de 2006, qui concernent précisément les compagnies ALSTOM et VEOLIA, pour leur implication dans la « judaïsation » d'Al Qods (tramway).

Ainsi :

- Suspendre le projet de TGV (ALSTOM)
- Revoir les contrats des trams de Rabat et Casablanca (pour en éloigner ALSTOM et VEOLIA) et les contrats de régie avec ces sociétés

- ▶ Edicter une loi qui interdise l'accès au Maroc à toutes les sociétés qui participent à une quelconque entreprise violant les droits humains universels et le droit humanitaire international. Cette loi priverait ces sociétés du droit de concourir aux marchés publics et donc de bénéficier de l'argent des contribuables.

Ainsi :

- Interdire le débarquement des containers de la Compagnie maritime ZIM, quelle que soit la compagnie maritime qui les ramène vers le Maroc.
- Interdire le survol du Maroc par la Compagnie aérienne ELAL.

- ▶ Appliquer sans exception la loi de protection des consommateurs qui impose qu'ils soient informés non seulement de la composition des produits offerts mais de leur origine.
- ▶ Ouvrir aux ONGs concernées l'accès aux medias nationaux pour lancer une campagne d'information mettant en garde contre les conséquences du commerce avec l'état sioniste.
- ▶ Protéger les institutions marocaines de toute participation à des manifestations académiques, culturelles et sportives qui impliquent des relations avec les institutions de l'état sioniste.

Nous pensons que la prise de ces quelques mesures d'urgence placerait notre pays dans le camp de la solidarité active avec la cause palestinienne et mettrait les actes du gouvernement au niveau des discours officiels.

Ce serait aussi un signal aux autres multinationales qui comptent participer impunément au projet colonial ininterrompu d'occupation de la Palestine qu'elles ne sont pas bienvenues dans notre pays.

Ce serait aussi un signal à ceux de nos hommes d'affaires qui pensent que le commerce n'a pas d'odeur pour qu'ils prennent conscience que leur argent alimente le projet sioniste, et qu'il est temps de chercher d'autres partenaires.

Nous n'avons pas de doute, Monsieur le Chef de gouvernement, que cette lettre que nous vous adressons trouvera auprès de vous l'écho qu'attendent tous ceux qui considèrent la défense de la cause palestinienne comme une part de la défense de leur dignité d'humains en général et de marocains en particulier.

Recevez, Monsieur le Chef de gouvernement, l'expression de nos salutations distinguées.

Initiative BDS-Maroc  
Rabat, le 26 Janvier 2012

---

Annexe :

BDS = BOYCOTT DÉSIGNIFICATION SANCTIONS

1. L'appel BDS de la société civile palestinienne est basé sur la conviction qu'il est nécessaire et possible que l'ère de l'impunité pour l'état sioniste cesse.  
Cet appel a été lancé à l'adresse de tous les peuples et gouvernements du monde. C'est un appel à la solidarité, basé sur le respect des valeurs universelles des droits humains en général et du droit humanitaire international en particulier et demandant la stricte application des résolutions de l'ONU.  
Cet appel s'inspire de la victoire de la campagne internationale contre l'apartheid en Afrique du Sud. Cette victoire s'est traduite par la disparition du régime raciste de Pretoria, et par l'instauration d'un ordre démocratique en Afrique du Sud qui garantit l'égalité et le droit au respect de la dignité de tous les citoyens. De même, nos soeurs et nos frères de Palestine ont lancé une campagne visant la défaite du projet d'épuration ethnique mené par le sionisme depuis plus d'un siècle.  
Cette campagne rassemble la quasi-unanimité de tout ce que la société palestinienne compte de forces organisées.
2. Les revendications de la campagne BDS traduisent le droit, reconnu internationalement, du peuple palestinien à l'autodétermination sur sa terre. Ces revendications unifient toutes les composantes du peuple palestinien, aussi bien les réfugiés de la diaspora à travers le monde, que la population qui subit le régime sioniste depuis 1948, que celle qui en souffre depuis 1967 :
  - a - Droit au retour des réfugiés (application de la résolution 194 des NU) et reconnaissance de leurs droits à être rétablis dans leurs biens spoliés.
  - b - Droit des « Palestiniens de 1948 », citoyens de l'Etat d'Israël à être traités en citoyens égaux ayant les mêmes droits que tous les autres citoyens - autrement dit : fin du régime d'apartheid au sens défini par le droit humanitaire international.
  - c - Cessation de l'entreprise de nettoyage ethnique ininterrompue sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967 - y compris Al Qods-Jérusalem : autrement dit levée du siège de Gaza, arrêt de toute colonisation, arrêt de tout accaparement de ressources naturelles en terre en eau et arrêt de la pollution de l'espace, démantèlement des colonies et du mur de l'apartheid, et cessation du régime barbare d'occupation militaire avec son cortège de restrictions aux libertés fondamentales (droit à la vie, droit de circuler,...droit à l'enseignement et à la santé,...).
3. Les violations incessantes du droit humanitaire international doivent être sanctionnées, comme cela a été obtenu pour le régime d'Apartheid sud-africain.  
Il est temps que soit enrayé le système onusien de deux poids/deux mesures qui est totalement sous le contrôle du veto des Etats-Unis d'Amérique et qui a abouti en Irak, par exemple, aux désastres que l'on sait, et qui créera peut-être demain en Iran de nouvelles tragédies.  
Et c'est la mobilisation des citoyens de toute la planète - et la prise de position que devront prendre les gouvernements - qui aboutira à édicter les sanctions.
4. Mais dès à présent, il est possible de créer des difficultés économiques au projet sioniste et à ceux qui le soutiennent.  
Pour cela, le mouvement BDS appelle au Boycott des produits des sociétés qui réalisent des profits du fait de leur participation dans l'entreprise sioniste, que ces sociétés soient israéliennes ou multinationales.
5. Le sens de la campagne pour le Désinvestissement est que les sociétés multinationales qui collaborent à l'oeuvre d'épuration ethnique de la Palestine doivent savoir que cette collaboration a un prix et, par conséquent, mettre fin à leur participation au projet sioniste.
6. Dans ce domaine, le mouvement BDS, qui est un mouvement civique international et pacifique, ne cesse de remporter des victoires à travers le monde, et finalement aussi dans les pays arabes :
  - a - Les difficultés que connaît aujourd'hui le groupe Veolia sont le résultat direct des marchés perdus du fait des campagnes civiles menées contre elle à travers le monde. La société Veolia va devoir se désinvestir de son activité de transport urbain.
  - b - De même, VEOLIA-Environnement - qui ramasse les ordures des colonies en Cisjordanie, et les dépose de manière à polluer l'espace agricole palestinien - a été exclue en 2011 de l'appel d'offres (485M£) concernant l'assainissement solide de la région ouest de Londres, suite à la campagne BDS.
  - c - AGREXCO, une entreprise basée en France, et chargée de l'import d'Israël des fruits et légumes et de leur commercialisation en Europe, a fait faillite en 2011, à la suite d'une vaste campagne de boycott, organisée par BDS.
  - d - A l'appel de la campagne BDS, les Fonds (de pension) Souverains suédois et norvégiens se désinvestissent

## **Lettre ouverte à Monsieur le Chef du gouvernement du Maroc**

---

des sociétés complices du nettoyage ethnique (MOTOROLA, VEOLIA, ALSTOM, ELBIT,...).

e - Et la dernière victoire de BDS est l'exclusion d'ALSTOM du projet saoudien du TGV La Mecque-Médine (9,4 MM\$).